

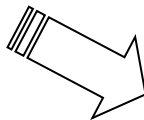
ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE LILLE

FORMATION POST-INITIALE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE



18 mois *Sous réserve de la parution du texte de formation ré
ingénérée (2 fois 10 mois)*

👉 **4 octobre 2021**



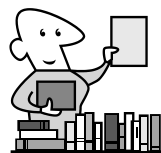
31 mars 2023

Renseignements :

Ecole d'infirmiers de bloc opératoire
351 rue Ambroise Paré
59120 LOOS

☎ 03 20 16 03 68 📠 03 20 16 03 67

Mail : ADequidt@santelys.fr



Frais de formation : 12 600 €
Fiche RNCP34862



FICHE PEDAGOGIQUE
FORMATION POST INITIALE INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Arrêté de formation du 22 octobre 2001 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire modifié par le décret du 12 mars 2015 et d'arrêté du 28 janvier 2020.

PRÉ-REQUIS : Etre titulaire du Diplôme d'État Infirmier ou Diplôme d'État de sage-femme,
Avoir subi avec succès les épreuves d'admission à la formation préparant au Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,

OBJECTIFS : Etre capable en tant qu'infirmier de bloc opératoire de :

- Gérer les risques liés à l'environnement opératoire, à l'intervention et à l'opéré,
- Participer à la gestion et à l'organisation des blocs opératoires,
- Acquérir une adaptabilité pour permettre la polyvalence,
- Restituer un savoir professionnel actualisé

DÉBOUCHÉS : L'infirmier de bloc opératoire est habilité à exercer :

- Au bloc opératoire dans toutes les disciplines chirurgicales en établissement de santé ou en laboratoire ;
- Dans les services d'hygiène hospitalière ;
- En stérilisation centrale ;
- Dans les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique, thérapeutique, ou diagnostique et thérapeutique.

CONTENU : ***Théorie :*** **30 semaines et 3 jours – 919 heures**

Module 1 : hygiène - 120h

NB : Les cours suivis pendant la formation IBODE sont pris en compte pour partie, pour accéder au Diplôme universitaire Hygiène Hospitalière et prévention des infections associées aux soins. – Université de LILLE.

Module 2 : technologie - 120h

Module 3 : techniques chirurgicales et anesthésie 330h

Module 4 : fonction IBO et législation 300h

Module 5 : activités réalisées au regard de la compétence exclusive Ibode – 49h

Pratique : **37 semaines et 3 jours – 1 316 heures**

Stages obligatoires : 8 semaines de chirurgie viscérale
8 semaines de chirurgie ostéo articulaire
2 semaines en hygiène hospitalière
1 semaine en stérilisation
1 semaine en endoscopie

Stages optionnels : 19 semaines en fonction du projet de l'élève dans au moins 3 disciplines chirurgicales

Formation autogérée : 1 semaine

Suivi pédagogique : 1 semaine

EVALUATIONS

Formation théorique : Validation de chaque module
Formation pratique : 1 validation par stage et 3 MSP¹

SANCTION

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

2 épreuves : 1 épreuve écrite et orale : travail de fin d'étude
1 Mise en situation professionnelle

TAUX DE REUSSITE : Promotion 2018-2020 : **100% de réussite.**
Statistiques de 1992 à 2020 : 98.81% de réussite.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours, travaux de groupe, travaux dirigés, travaux pratiques, recherche documentaire, vidéothèque, analyse de pratiques, visite de sites.

→ Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées.

FORMATEURS :

Infirmiers Diplômés de Bloc opératoire (IBODE), Cadre de santé IBODE, Directeur de service de soins infirmiers, Médecins, Chirurgiens, Anesthésistes, Pharmaciens, Directeurs d'établissements de santé, Juriste, Techniciens, Ingénieur biomédical.
Experts dans les disciplines concernées.

MODALITES :

Capacité d'accueil : 55 étudiants

Durée : 18 mois – Rentrée le **4 octobre 2021**

⇒ *Formation en attente d'ingénierie*

⇒ *Dans ce cas, la durée serait de 2 années universitaires*

Horaires : Semaines de cours : 30 heures – amplitude 8h-18h
Semaines de stages : 35 heures.

Lieu et inscriptions : Ecole d'infirmiers de bloc opératoire.
351 rue Ambroise Paré – 59120 LOOS
Téléphone : 03 20 16 03 68
Télécopie : 03 20 16 03 67
E mail : ADequidt@santelys.fr

Frais de formation : 12 600 € net de taxe

ENGAGEMENT DE L'ÉCOLE :

L'école s'engage à recevoir les personnes en situation de handicap pour envisager des aménagements de la formation ou une autre orientation professionnelle.

¹ MSP : Mise en Situation Professionnelle